

Un guichet unique pour signaler un logement indigne

Guli35 est un dispositif dont l'objectif est de signaler les situations d'habitat indigne dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Toute personne ayant connaissance d'une situation d'habitat indigne ou habitant dans un logement indigne peut désormais saisir le GULI par téléphone, par courrier ou par messagerie électronique, qui orientera ensuite vers le partenaire institutionnel compétent : Agence Régionale de Santé (ARS), mairies, CAF... Suite à la saisie, des dispositifs incitatifs et coercitifs vont pouvoir être mobilisés.

Guli35 alimente l'observatoire nominatif des logements indignes et non décentes mis en place dans le département.

Vous habitez ou vous connaissez un logement qui présente des problèmes :

Quelles sont les situations concernées ? (Liste non exhaustive)

LOCAUX INADAPTÉS

- Absence de fenêtre dans une pièce de vie
- Hauteur sous plafond particulièrement basse
- Pièces principales de moins de 9 m²
- Accumulation de déchets dans le logement
- Etc.

RISQUE SUR LA STRUCTURE DU BÂTI

- Infiltrations d'eau
- Trou ou risque d'effondrements
- Escalier branlant ou absence de rampe ou de garde-corps
- Etc.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

- Absence de raccordement à l'eau potable



SANITAIRES INDÉCENTS, ASSAINISSEMENT INSUFFISANT

- Absence de WC et/ou de salle d'eau
- Mauvaise évacuation des eaux usées
- Etc.

CHAUFFAGE ET VENTILATION INSUFFISANTS

- Absence de chauffage
- Ventilation insuffisante
- Présence d'humidité et de moisissures
- Etc.

DANGER LIÉ À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ

- Installation défectueuse
- Etc.

Où s'adresser ?



www.habitat-indigne35.fr
Formulaire en ligne
Fiche de signalement



Nous contacter
0 806 706 806



Nous écrire
contact@habitat-indigne35.fr



Nous rencontrer
22 rue Poullain Duparc
35000 Rennes